



| | |
|---------------------|--|
| Certificat médical | |
| Montant cotisations | |
| Espèces | |
| Nombre de chèques | |
| Pass' Sport | |

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ___ / ___ / ___ **Lieu de naissance :** _____

Adresse 1 : _____

Adresse 2 (le cas échéant) : _____

Téléphone 1 : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ **Téléphone 2 :** ___ / ___ / ___ / ___ / ___

E-mail 1 : _____ @ _____

E-mail 2 : _____ @ _____

N° Pass'Sport (si bénéficiaire) : _____

Passeport : **oui / non**

Grade : Ceinture _____ **Année obtention :** _____

Date : _____

Signature : _____



Saison 2023/2024

AUTORISATION D'EXPLOITATION
DU DROIT À L'IMAGE



Je soussigné(e)

M./Mme

Adresse

Téléphone

représentant légal du judoka

Né(e) le

Agissant en qualité de :

- Père Mère Tuteur
 Parent exerçant le droit de garde du mineur

Et déclare sur l'honneur :

- avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard du mineur considéré
 être investi du droit de garde (ou) de la tutelle à l'égard du mineur considéré.

Dénommé ci-après le titulaire du droit à l'image.

Le titulaire du droit à l'image reconnaît avoir pris connaissance du fait que la vidéo, les photos et les voix, réalisés par le titulaire du droit à l'image lui-même ou par l'exploitant du droit à l'image et dans lequel il (ou son enfant) apparaît à visage découvert pour la réalisation de clips présentant le travail et les compétitions effectués par les membres du judo club de Vitry-En-Artois seront susceptibles d'être utilisées à des fins pédagogiques et de communication.

Les clips et les photos seront accessibles en consultation depuis le site internet et/ou le compte Facebook du club (Judo Vitry En Artois) en intégralité ou en extraits, et pourront être publiés sur les programmes et journaux afin de promouvoir le club et ces judokas.

Le titulaire du droit à l'image reconnaît avoir pris connaissance du fait que l'utilisation de son droit à l'image ne fera l'objet d'aucune contrepartie financière et reconnaît avoir pris connaissance que cette attestation n'est pas limitée dans le temps.

L'exploitant du droit à l'image s'engage à ne pas utiliser ces images vidéo, photos, voix dans un autre cadre que celui de la présente attestation, sans avoir au préalable averti le titulaire du droit à l'image et après avoir été expressément autorisé par celui-ci à le faire. Le titulaire du droit à l'image certifie donner son autorisation pour l'utilisation des images, vidéos et voix dans le cadre de la présente attestation.

Toute demande justifiée de retrait de photos ou vidéos peut se faire auprès du bureau du club, par message à l'adresse suivante :

judovitryartois@aol.com

Fait le ... / ... / 2023, à

Signature